

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRAT

SÉANCE DU 31 MAI 2025

Date de la convocation :
27 Mai 2025

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du 26 Mai 2025 à 19h

EFFECTIF LÉGAL : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mai à 9h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; Mikaël LANCEL ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Antoine HERMAN ; LERICHE José Manuel ; Francine SEDENT

Ont donné procuration : Roseline HODIN à Céline MARELLI

Etaient absents : David HEGO ; Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA ; Vincent WIART ; Sabrina MERY ;

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE N°2**Numéro de la délibération : 2025-34**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une nouvelle décision modificative au budget primitif 2025.

Considérant qu'il convient d'apporter des ajustements afin de conserver l'équilibre du budget.

Il vous est proposé la décision modificative n°2 suivante :

DESIGNATION	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS	BUDGET APRES DECISION MODIFICATIVE
D 2135-94 / Salle polyvalente	2 020.20€	7483.20€
D 2188-95 / Mairie	516.80€	516.80€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 536.00€	162 836.98€
D 261 : Titres de participation	1 300€	1 300€
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées	1 300€	1300€
R 13251 : Subv non transf GFP de rattachement	3 837€	26 076.90€
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	3 837€	26 076.90€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve la décision modificative n°2 de l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section d'investissement.
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative budgétaire n°2

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

